



## Fiche formation

# Élaborez vos plans : continuité et reprise des activités en PJM

Nouveauté 2026

### INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

**Durée** : 2 jours

**Lieu** : Salle Ifocap  
6 rue Catherine de la Rochefoucauld  
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

**Dates** : 27 et 28 mai 2026

**Tarif** : Adhérent : 330 euros TTC \*  
Non adhérent : 420 euros TTC \*

\* par jour et par personne

### PUBLIC(S) VISÉ(S)

- Directeur-ice, président-e
- Chef-fe de service
- Responsable informatique
- DAF, RAF
- DPO
- Responsable qualité
- Administrateur-ice

### PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents  
et aux non-adhérents  
Autre date sur demande



**EFFECTIF**  
8 - 15 pers.



**NIVEAU**  
autre formation  
professionnelle  
continue



**MODALITÉS**  
présentiel



## CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

- Module 1 : Introduction aux plans de continuité et de reprise des activités
  - Tour de table et analyse des besoins des apprenants
- Module 2 : Diagnostic et analyse des risques dans le secteur de la protection juridique des majeurs
- Module 3 : Élaboration du Plan de Continuité des Activités (PCA)
- Module 4 : Élaboration du Plan de Reprise des Activités (PRA)
- Module 5 : Communication et coordination en situation de crise
- Module 6 : Mise en situation pratique

## MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

## SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.  
Attestation de présence (sur demande).

## SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre la différence entre le PCA et le PRA.
- Identifier les enjeux spécifiques au secteur de la protection juridique des majeurs.
- Appréhender les étapes de conception d'un PCA et PRA adaptés au secteur.
- Mettre en oeuvre des pratiques et procédures pour assurer la continuité de la protection des majeurs.
- Réagir efficacement en cas de crise pour assurer la reprise rapide des activités.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Exercices pratiques
- Ateliers interactifs
- Supports de formation clairs, synthétiques et exhaustifs.
- Support de formation : Documents de référence (PowerPoint, fiches pratiques...), études de cas, guides de mise en oeuvre.

QUALITÉ



En savoir plus :  
[formation@fnat.fr](mailto:formation@fnat.fr) / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.